

Mai 2025

TGS FRANCE AVOCATS : Le cabinet ouvre un nouveau département dédié au droit public des affaires à Paris

TGS France Avocats, cabinet d'avocats pluridisciplinaire en droit des affaires, annonce l'ouverture d'un nouveau département dédié au droit public des affaires au sein de son bureau situé dans le 8^e arrondissement de Paris. Cette initiative stratégique s'inscrit dans la volonté du cabinet d'accompagner ses clients sur leurs problématiques juridiques liées à leurs activités en interaction avec les collectivités ou l'État.

Pour accompagner l'intégration de cette nouvelle spécialité, TGS France Avocats accueille Nicolas Sfez, nommé avocat associé. Épaulé de 2 collaborateurs, il a pour mission l'ouverture de ce nouveau département à Paris et le développement du portefeuille clients. Sous la direction de Laurence Vernay, dirigeante de TGS France Avocats, l'ambition, à long terme, est de développer cette spécialité dans les autres bureaux TGS France, afin de répondre aux besoins existants des clients du cabinet.

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES : UNE NOUVELLE EXPERTISE À PARIS 8

Le cabinet TGS France Avocats de Paris a ouvert ses portes en 2018. Les bureaux, situés au 13 rue de la Baume, au cœur du 8^e arrondissement de Paris, à proximité du Palais de L'Élysée, accueillent une dizaine d'avocats et de juristes en droit des affaires. **Les collaborateurs TGS France Avocats de Paris, accompagnent les entreprises et organisations dans leurs problématiques liées notamment à la fiscalité (nationale et internationale), la protection des données personnelles, au droit de l'informatique et des TIC, au droit des contrats, de la concurrence et de la distribution.**

Conscient des nouveaux enjeux et des problématiques que rencontrent ses clients, **TGS France Avocats a fait le choix de constituer un département en droit public des affaires au sein de son agence de Paris 8.** Ce département propose **une offre complète de services juridiques à destination des entreprises, des collectivités territoriales et des institutions publiques.** Son champ d'intervention couvre notamment, la commande publique, le droit des collectivités territoriales, le contentieux administratif, etc.

Laurence Vernay, dirigeante de TGS France Avocats explique, *"L'intégration d'un département dédié au droit public des affaires au sein du bureau de Paris, puis plus tard à l'ensemble de nos bureaux, s'est imposée comme une nécessité. Nos clients sont confrontés à des enjeux croissants dans ce domaine, et il était essentiel pour nous de leur offrir une expertise adaptée. Avec Nicolas Sfez à la tête de ce projet, nous avons la garantie d'un déploiement structuré, d'un accompagnement de qualité et d'une expansion progressive de cette compétence à l'ensemble de nos 21 cabinets dans les années à venir".*



NICOLAS SFEZ, AVOCAT À LA MANŒUVRE

Pour porter ce nouveau département, **TGS France Avocats a réuni une équipe d'avocats expérimentés, reconnus pour leur maîtrise des subtilités du droit public et leur connaissance approfondie des secteurs stratégiques**, tels que l'énergie, l'immobilier, la santé ou encore les nouvelles technologies. Ce pôle bénéficie également du soutien des autres départements du cabinet, favorisant une approche transversale et personnalisée des dossiers. **Nicolas Sfez, admis au barreau de Paris en 2014, prend la tête de ce nouveau pôle.** Il possède une expertise reconnue en droit et contentieux administratif, droit de la commande publique, réglementation et régulation, droit public de la concurrence, droit de l'urbanisme et droit de l'environnement.



Nicolas Sfez, avocat associé au sein de TGS France Avocats ajoute, *"Je suis honoré de rejoindre TGS France Avocats pour piloter la création du département de droit public des affaires. Dans un environnement juridique en constante évolution, je mettrai mon expertise au service de nos clients pour les accompagner et sécuriser leurs projets. Ce défi passionnant marque le début d'un développement ambitieux au sein du cabinet".*

PORTRAIT DU NOUVEL ASSOCIÉ TGS FRANCE AVOCATS :

Nicolas SFEZ - 48 ans

Avocat associé en Droit public des affaires.

Date d'arrivée au sein de TGS France Avocats : septembre 2024

Titulaire d'un Master 2 Droit Public approfondi à l'Université Paris II Panthéon-Assas et diplômé de l'Institut de haute études internationales (IHEI), en 1999, Nicolas Sfez devient juriste aux côtés d'avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. Après avoir prêté serment au barreau de Paris en 2014, il crée son propre cabinet. En 2021, il rejoint le cabinet Spring Légal, en qualité d'avocat associé, avant d'intégrer TGS France Avocats en 2024. En parallèle et ce depuis 2010, Nicolas Sfez enseigne le droit public à l'Institut d'Études Politiques de Paris et à l'Institut Catholique de Paris. Au cours de toutes ces années, Nicolas Sfez a acquis une grande expérience et une technique pointue du contentieux administratif.

À propos de TGS France Avocats

TGS France Avocats, c'est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire dédié aux PME/PMO, créateur de sécurité, d'innovation et de valeur dans un monde juridique en mouvement. Avec ses 21 bureaux répartis en France, il réunit les compétences d'environ 170 collaborateurs, dont 100 avocats et juristes. TGS France Avocats est également membre du Groupe TGS France et du réseau international TGS qui regroupent des équipes pluridisciplinaires. En étroite collaboration avec des auditeurs, experts-comptables, consultants, gestionnaires de patrimoine, experts informatiques, le Cabinet apporte aux clients des réponses globales à leurs enjeux de croissance, de transformation, d'innovation et de transmission.